

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 avril 2010

Étaient présents en Mairie de Cognin-les-Gorges à 20 h 00 :

Présents : Mesdames BOREL, BONTA, LAUDE, AGERON. MM. GLENAT, FERROUILLAT, DE GAUDENZI, BAYLE, MATRAIRE.

Excusés: Mmes SIMOENS, MUZARD. MM. DURAND, REYNAUD-DULAURIER, MELGAREJO, MOURRE.

1/ Agence Postale

Mme GIRARD faisant valoir ses droits à la retraite à la fin du mois d'avril, après trente années de bons et loyaux services, le Conseil Municipal :

- décide de lui octroyer, à titre de remerciement, un bon d'achat de 500 € chez Perraud Voyages, afin de participer au voyage pré-financé par ses collègues, les instituteurs, les parents d'élèves et les élus à titre personnel,
- doit pourvoir à son remplacement à l'agence postale communale.

Après étude de 4 candidatures, le Conseil Municipal désirant reconduire la totalité du poste (Agence Postale + SSI pour cantine, transport scolaire et ménage) à la même personne, c'est celle d'Isabelle MARTINEZ qui est retenue.

Un contrat d'essai lui sera délivré jusqu'à fin août, et si la période d'essai est concluante, un contrat définitif lui sera délivré en harmonisation avec celui du SSI.

2/ Subventions

- 30 € aux Anciens Combattants du Canton de Vinay ;
- 80 € au Comité départemental de l'Isère de la Ligue Nationale française contre le Cancer ;
- 20 € au Comité Départemental d'Habitat Rural ;
- 30 € à la Croix Rouge Française – Comité de Saint-Marcellin ;
- 80 € à l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Vinay ;
- 20 € au Souvenir Français – Comité de Vinay ;
- 50 € à l'A.F.I.P.A.E.I.M. – Section locale de Vinay ;
- 30 € à la Prévention Routière à Grenoble ;
- 900 € à la Bibliothèque du Nan de Cognin-les-Gorges ;
- 2 000 € au CCAS de Cognin-les-Gorges,
- 500 € au Sou des Ecoles de Cognin-les-Gorges,
- 50 € à l'Association Sud Isère Téléalarme,
- 50 € à Aria 38.

3/ Police de l'eau

Suite à une entrevue entre la Police de l'Eau, les ayants-droits du canal de la rive gauche du Nan et la Commune, la solution préconisée par la Fédération de Pêche, pour celui de la rive droite, accueille l'assentiment général.

Un bureau d'étude devra être consulté pour une aide technique et un règlement. Le tout devra être soumis à la DDT pour une mise en oeuvre début juillet.

4/ Travaux

Le Conseil Municipal délibère pour une demande de subvention concernant les travaux d'investissement de la voirie 2010, chiffrés par la DDT (ex DDE) à la somme de 12 125 € HT. Ces travaux concernent la voie communale N°13 de La Tour, entre les maisons Vallon et Février, et la N°8 de La Vorcière menant aux maisons Fidalgo et Picard.

Le point est fait sur les travaux suivants :

A/ Aménagement des Sorbiers : les plantations sont terminées ainsi que la structure du parking. Restent les enrobées après la pose de l'éclairage public et le petit pont qui enjambe le ruisseau.

B/ Eclairage du Pont : le matériel est commandé par l'entreprise Sobeca et la Mairie à l'accord du SE38. Les travaux devraient commencer prochainement.

C/ Ecole Numérique Rurale : le matériel a été livré et le tout sera opérationnel dans quelques jours, après la formation des instituteurs.

5/ Matériel

Une machine à laver le linge d'un montant de 339 € TTC a été achetée chez MDA et installée dans la chaufferie de la Salle Polyvalente.

Le Conseil Municipal délibère pour l'achat d'une tondeuse tractée Husqvarna Rider 16C d'un montant de 3 800 € TTC aux Ets Bouyoude de Vinay.